



Normandie Stat's

Bulletin trimestriel de l'emploi, du marché du travail et des politiques d'emploi et de solidarités de la DREETS de Normandie

N°39 - mai 2024

Le marché du travail au 1er trimestre 2024

Au premier trimestre 2024, en Normandie, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans activité (catégorie A) s'établit en moyenne sur le trimestre à 127 900. Ce nombre augmente de 0,5 % sur le trimestre (soit +610 personnes) et de 1,6 % sur un an.

En France métropolitaine, ce nombre baisse de 0,1 % ce trimestre (+0,4 % sur un an).

En Normandie, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant ou non exercé une activité (catégories A, B, C) s'établit en moyenne à 244 580 au premier trimestre 2024. Ce nombre augmente de 0,1 % sur le trimestre (soit +210 personnes) et de 0,3 % sur un an.

En France métropolitaine, ce nombre augmente de 0,1 % ce trimestre (+0,7 % sur un an).

	DE catégorie A (moyenne trimestrielle CVS-CJO*)		DE catégorie A, B, C (moyenne trimestrielle CVS-CJO*)	
	1er trim. 2024	Évolution sur un trimestre (%)	1er trim. 2024	Évolution sur un trimestre (%)
Calvados	26 380	+ 0,3	51 680	- 0,2
Eure	22 770	- 0,2	43 800	- 0,5
Manche	14 590	+ 0,7	29 210	+ 0,6
Orne	9 680	+ 1,1	18 350	+ 0,8
Seine-Maritime	54 480	+ 0,6	101 550	+ 0,2
Normandie	127 900	+ 0,5	244 580	+ 0,1
France métro. (en milliers, données CVS-CJO)	2 819,8	- 0,1	5 124,3	+ 0,1

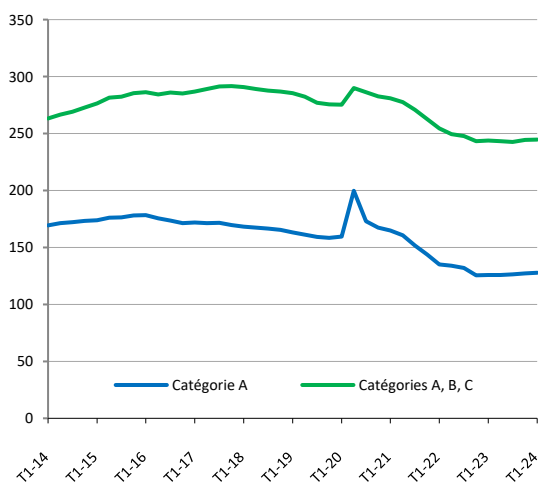
Source : France Travail - Dares, STMT, traitements Dares

*CVS-CJO : Corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables

*DE : Demandeurs d'Emploi

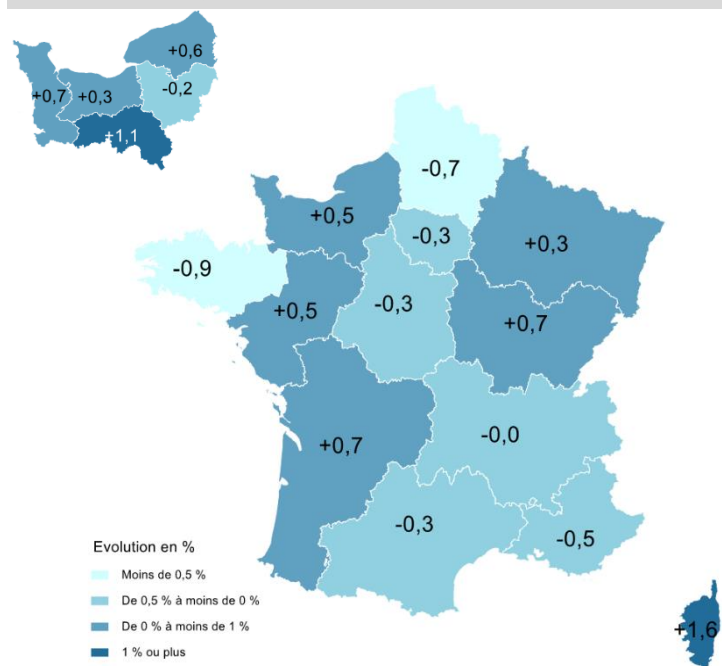
+0,5 % de demandeurs d'emploi de catégorie A sur un trimestre

Demandeurs d'emploi en catégories A et A, B, C en Normandie



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares, Données CVS-CJO (en milliers)

Evolution sur un trimestre du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A par région



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares,

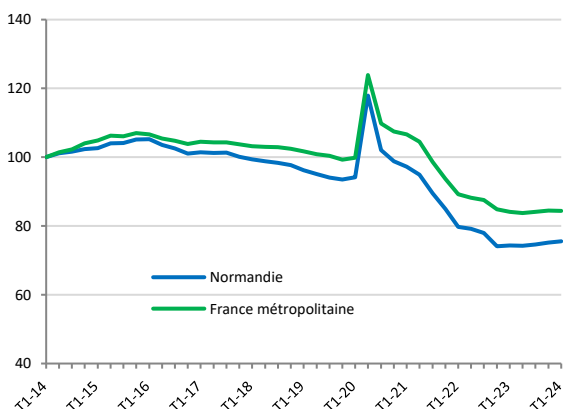
Marché du Travail

Demandeurs d'emploi catégorie A au 1e trimestre 2024

Données Corrigées des Variations Saisonnières et des Jours Ouvrables	CALVADOS	EURE	MANCHE	ORNE	SEINE-MARITIME	NORMANDIE	FRANCE METRO.
Ensemble	26 380	22 770	14 590	9 680	54 480	127 900	2 819 800
évolution sur un trimestre	+0,3%	-0,2%	+0,7%	+1,1%	+0,6%	+0,5%	-0,1%
évolution sur un an	+1,7%	+0,3%	+1,5%	+3,1%	+1,9%	+1,6%	+0,4%
Femmes	12 550	11 150	7 060	4 430	26 350	61 530	1 379 400
évolution sur un trimestre	-0,1%	-0,4%	+0,9%	+0,7%	+0,5%	+0,2%	-0,2%
évolution sur un an	-0,2%	-0,3%	+1,3%	+1,8%	+1,5%	+0,8%	-0,5%
Moins de 25 ans	3 890	3 670	2 270	1 490	8 850	20 180	392 500
évolution sur un trimestre	+0,8%	-1,6%	+1,8%	+3,5%	-0,6%	+0,0%	+0,5%
évolution sur un an	+3,2%	+7,0%	+3,2%	+4,9%	+3,6%	+4,2%	+5,3%
Plus de 50 ans	7 180	6 050	4 170	2 760	13 780	33 940	781 900
évolution sur un trimestre	+1,0%	-0,2%	+0,0%	+1,8%	+0,6%	+0,5%	-0,5%
évolution sur un an	+1,4%	-2,3%	-2,1%	+1,5%	-0,6%	-0,5%	-1,8%

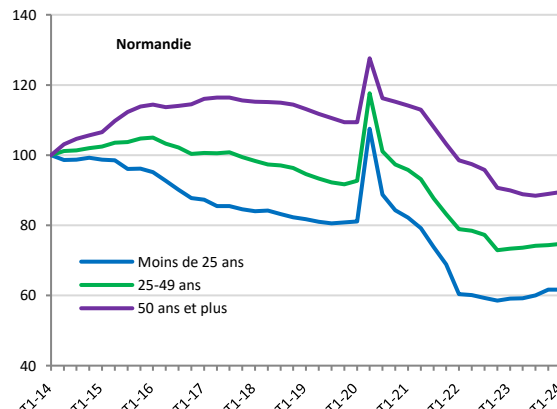
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi



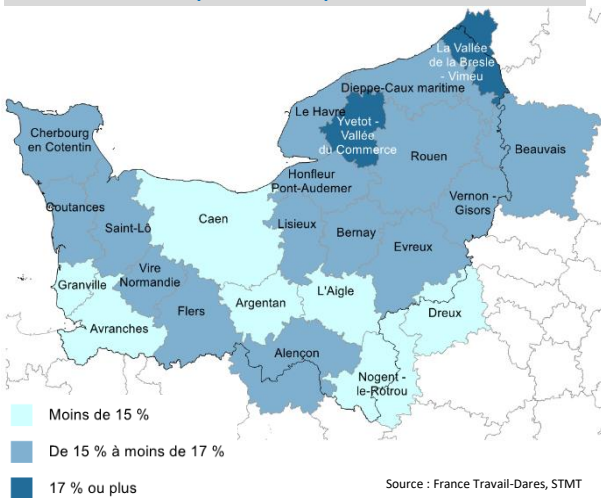
Données Corrigées des Variations Saisonnières et des Jours Ouvrables (CVS-CJO) / base 100 au T1 2014

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi par tranche d'âge



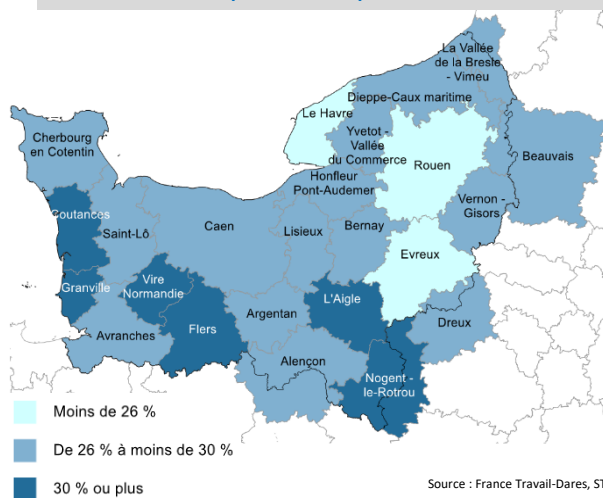
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares

Part des moins de 25 ans dans la DE catégorie A au 1e trimestre 2024 par zone d'emploi



Source : France Travail-Dares, STMT
Données brutes

Part des 50 ans et plus dans la DE catégorie A au 1e trimestre 2024 par zone d'emploi



Source : France Travail-Dares, STMT
Données brutes

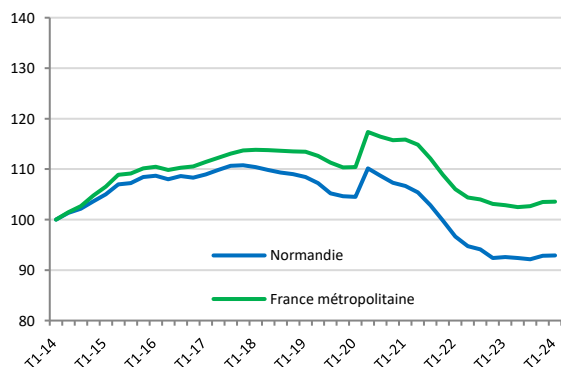
Marché du Travail

Demandeurs d'emploi catégorie A, B, C au 1er trimestre 2024

Données Corrigées des Variations Saisonnières et des Jours Ouvrables	CALVADOS	EURE	MANCHE	ORNE	SEINE-MARITIME	NORMANDIE	FRANCE METRO.
Ensemble	51 680	43 800	29 210	18 350	101 550	244 580	5 124 300
évolution sur un trimestre	-0,2%	-0,5%	+0,6%	+0,8%	+0,2%	+0,1%	+0,1%
évolution sur un an	+1,3%	-1,8%	+0,5%	+0,4%	+0,7%	+0,3%	+0,7%
Femmes	26 710	23 170	15 770	9 340	51 970	126 950	2 626 000
évolution sur un trimestre	-0,3%	-1,0%	+0,6%	+0,5%	+0,0%	-0,1%	-0,1%
évolution sur un an	+0,1%	-3,1%	+0,1%	-1,0%	+0,3%	-0,5%	-0,2%
Moins de 25 ans	7 150	6 480	4 170	2 760	15 400	35 960	654 600
évolution sur un trimestre	-0,4%	-1,4%	+0,7%	+1,1%	-0,5%	-0,4%	+0,0%
évolution sur un an	+2,1%	+3,7%	+0,7%	+1,1%	+1,9%	+2,0%	+4,2%
Plus de 50 ans	13 570	11 500	8 360	5 060	24 940	63 430	1 392 300
évolution sur un trimestre	+0,1%	+0,1%	+0,5%	+1,2%	+0,1%	+0,2%	-0,1%
évolution sur un an	+0,3%	-3,0%	-0,6%	+0,0%	-0,2%	-0,7%	-0,5%
Depuis un an et plus	22 390	19 980	12 450	7 890	45 970	108 690	2 240 100
évolution sur un trimestre	+1,2%	+0,6%	+1,2%	+0,1%	+1,1%	+0,9%	+0,6%
évolution sur un an	+1,9%	-2,7%	+1,2%	-1,5%	+0,2%	+0,0%	-0,1%

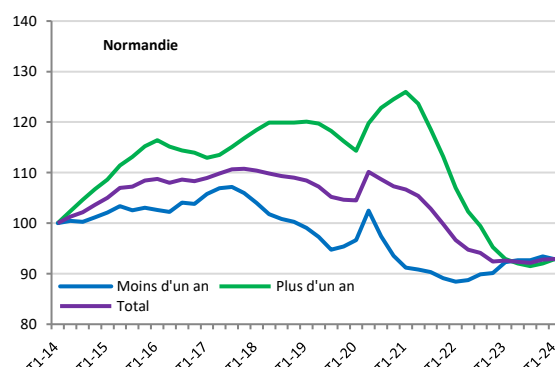
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi



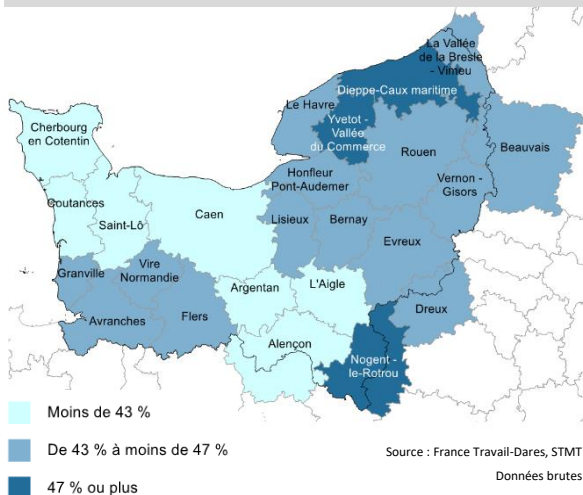
Données Corrigées des Variations Saisonnières et des Jours Ouvrables (CVS-CIO) / base 100 au T1 2014

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi par ancienneté



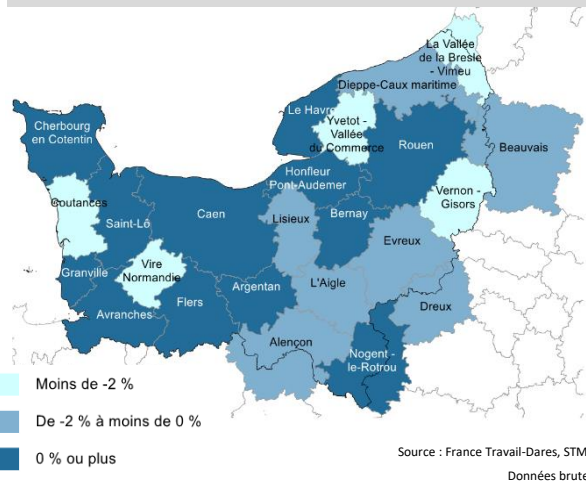
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares

Part des inscrits depuis plus d'un an dans la DE catégories A, B, C au 1er trimestre 2024 par zone d'emploi



Source : France Travail-Dares, STMT
Données brutes

Evolution annuelle de la DE catégorie A, B, C (du 1er trimestre 2023 au 1er trimestre 2024) par zone d'emploi



Source : France Travail-Dares, STMT
Données brutes

Marché du Travail

Entrées et sorties de catégories A, B, C en Normandie

Définition

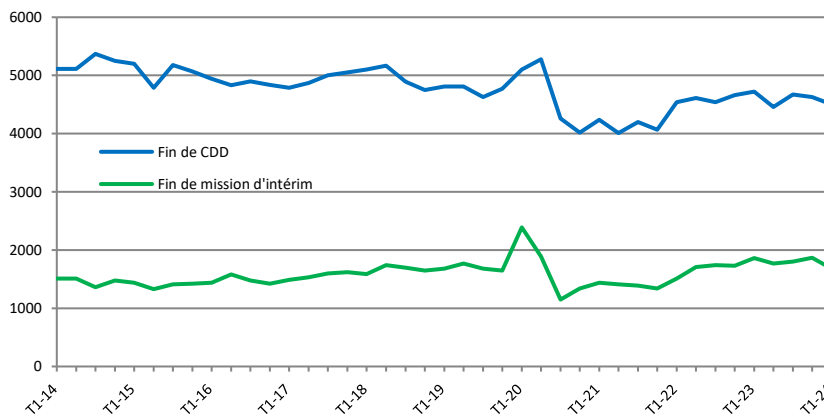
Demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi sont des personnes qui sont inscrites à France Travail. Conformément aux recommandations du rapport du Cnis* sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et France Travail présentent depuis 2009, à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi (en raison d'une formation, d'une maladie...) y compris les demandeurs d'emploi en contrat de sécurisation professionnelle (CSP), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi, en emploi (par exemple, bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).

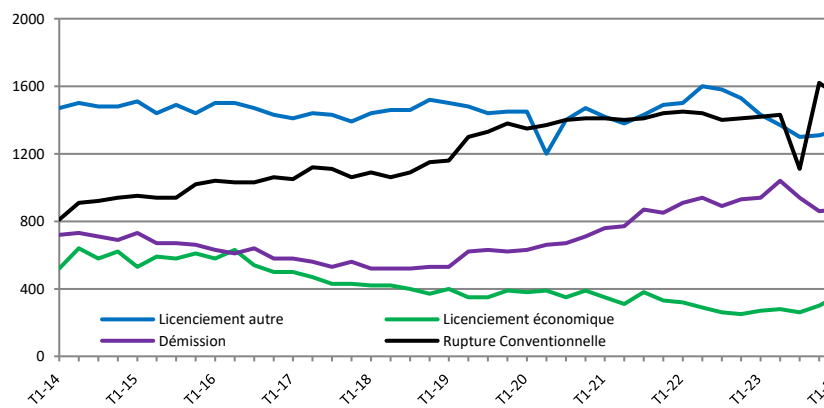
*Cnis : Conseil national de l'information statistique

Entrées à France Travail



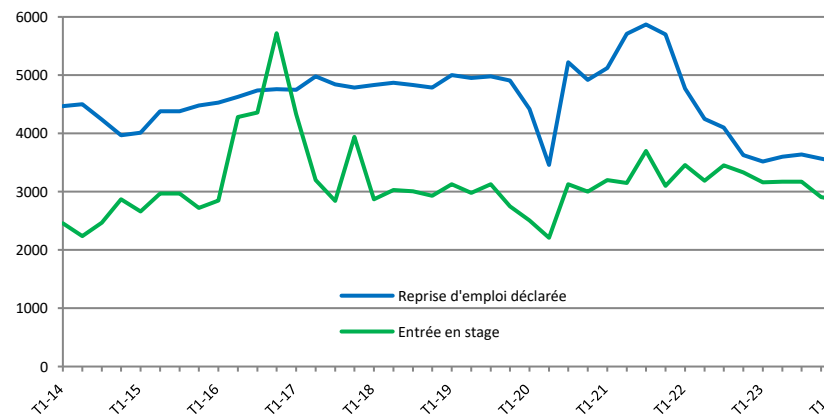
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares, Données CVS-CJO

Entrées à France Travail suite à une rupture de contrat



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares, Données CVS-CJO

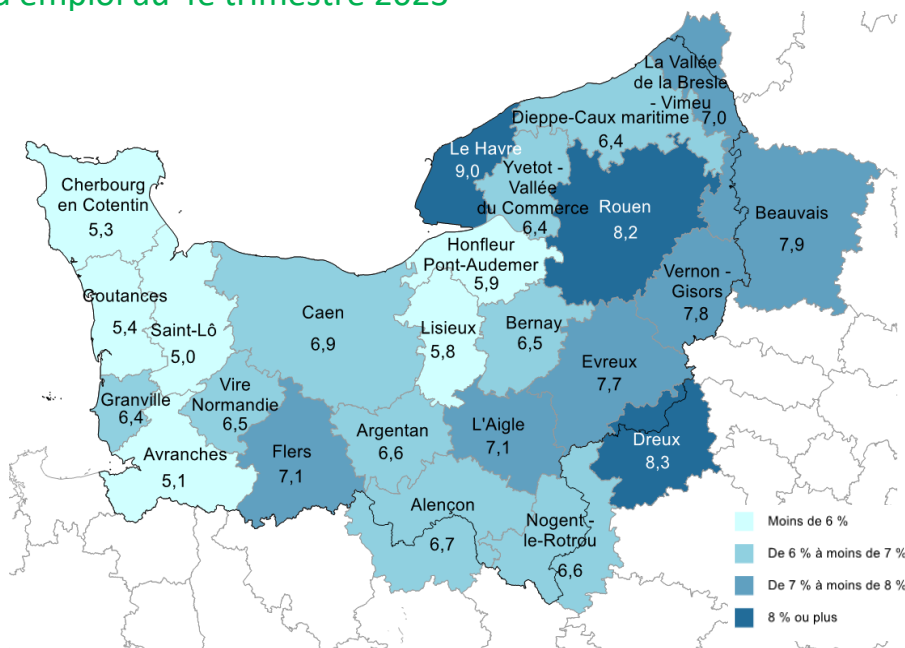
Sorties de France Travail



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares, Données CVS-CJO

Taux de Chômage

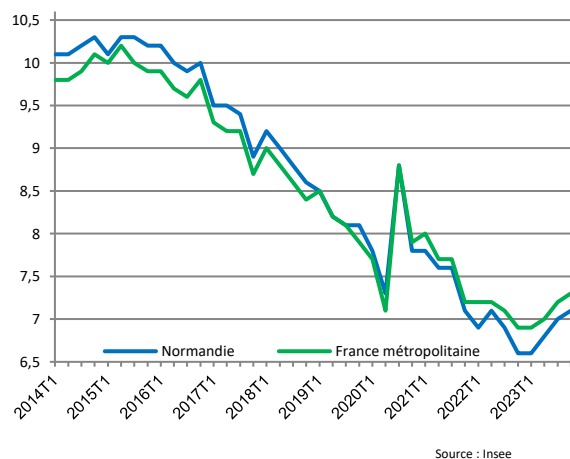
Par zone d'emploi au 4e trimestre 2023



				Évolution (en points)	
	T4 2023	T3 2023	T4 2022	Sur un trimestre	Sur un an
Calvados	6,7	6,6	6,2	+ 0,1	+ 0,5
Eure	7,2	7,1	6,7	+ 0,1	+ 0,5
Manche	5,3	5,2	5,0	+ 0,1	+ 0,3
Orne	6,8	6,6	6,4	+ 0,2	+ 0,4
Seine-Maritime	8,0	7,9	7,5	+ 0,1	+ 0,5
Normandie	7,1	7,0	6,6	+ 0,1	+ 0,5
France métro.	7,3	7,2	6,9	+ 0,1	+ 0,4

Source : Insee

Evolution du taux de chômage



Définition

Le taux de chômage au sens du BIT est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active. En application de la définition internationale adoptée en 1982 par le Bureau International du Travail (BIT), un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence,
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours,
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

La population active au sens du BIT comprend les chômeurs au sens du BIT et les personnes en emploi en âge de travailler. Au niveau France métropolitaine, le taux de chômage au sens du BIT est estimé tous les trimestres par l'Insee à partir de l'enquête emploi. Cette enquête est la seule source permettant de mettre en œuvre les définitions préconisées par le BIT sur le chômage, l'emploi, le sous-emploi et l'activité. Aux échelons régional et départemental, les taux de chômage ne sont pas calculés au sens du BIT mais sont dits "localisés", car ils synthétisent les informations issues de l'enquête emploi et celles fournies par le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à France Travail en catégorie A (pour la répartition géographique).

Définition

Taux de chômage et demande d'emploi sont deux concepts qui ne se recouvrent pas complètement. Mode de calcul, périodicité et populations couvertes différent. Estimé tous les trimestres par l'Insee grâce à l'enquête emploi, le taux de chômage au sens du BIT rapporte le nombre de chômeurs à la population active (somme des personnes au chômage et des personnes en âge de travailler, de 15 à 64 ans, en emploi). Il constitue un indicateur de référence pour l'analyse des évolutions du marché du travail. Ses évolutions peuvent différer de celles des demandeurs d'emploi, dont la mesure est réalisée tous les mois par la Dares et France Travail à partir des fichiers administratifs de gestion de France Travail. En effet, certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et certains chômeurs ne sont pas inscrits à Pôle France Travail.

Emploi salarié

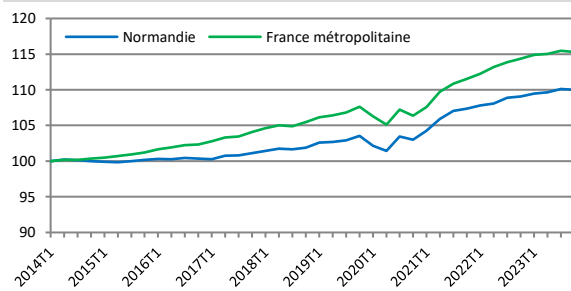
4e trimestre 2023

Données Corrigées des Variations Saisonnières	CALVADOS	EURE	MANCHE	ORNE	SEINE-MARITIME	NORMANDIE	FRANCE MÉTRO.
Industrie	34 360	37 800	40 715	19 007	73 596	205 477	3 230 382
évolution du trimestre	+0,7%	+0,2%	+0,3%	-0,1%	+0,3%	+0,3%	+0,3%
évolution sur un an	+2,1%	+0,2%	+1,7%	+0,2%	+0,9%	+1,1%	+1,1%
Construction	16 206	11 646	13 021	5 728	32 453	79 053	1 551 907
évolution du trimestre	+0,1%	-1,2%	+0,2%	+0,3%	-0,2%	-0,2%	-0,2%
évolution sur un an	-0,7%	-1,0%	+0,9%	-0,1%	-0,2%	-0,2%	-0,7%
Tertiaire marchand (1)	128 380	74 015	66 806	31 354	221 766	522 321	13 118 509
évolution du trimestre	-0,6%	-0,4%	-0,6%	-0,4%	-0,1%	-0,3%	-0,2%
évolution sur un an	+0,2%	-0,5%	-0,3%	-1,7%	+0,7%	+0,1%	+0,4%
Emploi salarié marchand (2)	182 990	125 566	125 668	59 265	332 012	825 500	18 205 670
évolution du trimestre	-0,3%	-0,3%	-0,3%	-0,1%	+0,0%	-0,1%	-0,1%
évolution sur un an	+0,4%	-0,3%	+0,6%	-0,7%	+0,7%	+0,4%	+0,4%
Tertiaire non marchand	92 463	59 566	58 815	35 988	164 444	411 276	8 239 307
évolution du trimestre	+0,8%	-0,2%	+0,8%	+0,3%	+0,6%	+0,6%	+0,4%
évolution sur un an	+2,7%	-0,1%	-1,6%	+0,7%	+0,7%	+0,7%	+0,9%
Emploi salarié total	275 452	185 132	184 483	95 253	496 457	1 236 776	26 444 978
évolution du trimestre	+0,1%	-0,2%	+0,0%	+0,0%	+0,2%	+0,1%	+0,0%
évolution sur un an	+1,2%	-0,2%	-0,1%	-0,2%	+0,7%	+0,5%	+0,5%

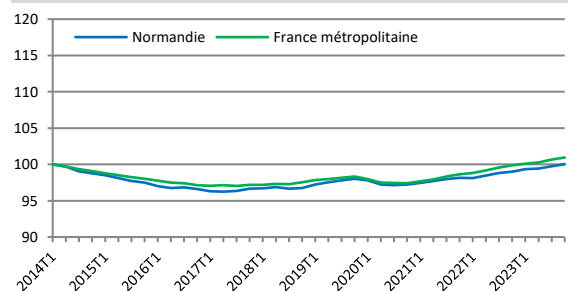
(1) : yc intérim (2) : yc secteur agricole

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee

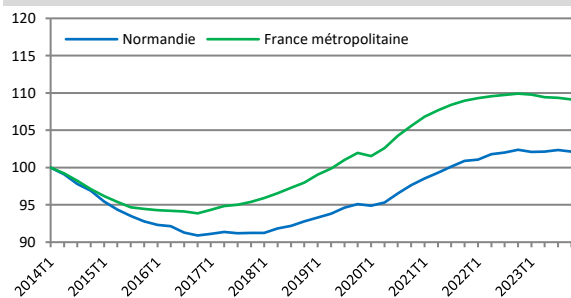
Tertiaire marchand (hors intérim)



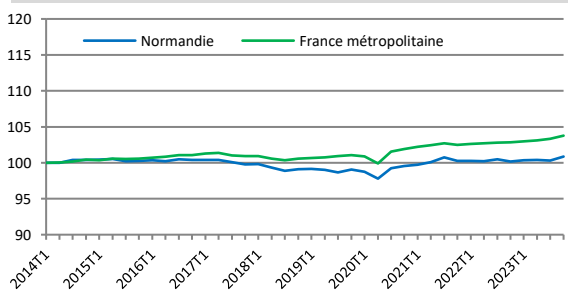
Industrie



Construction



Tertiaire non marchand



Données CVS : base 100 au T1 2014

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee

Définition

Depuis le premier trimestre 2017, les données sont établies en coproduction avec l'Acooss (champ privé hors intérim) et la Dares (sur l'intérim). À partir de la validité du premier trimestre 2018, le champ des estimations trimestrielles d'emploi localisé est étendu à l'ensemble de l'emploi salarié et aux départements d'outre-mer (hors Mayotte). Sont ainsi ajoutés les salariés de la fonction publique, de l'agriculture et de l'ensemble des particuliers employeurs.

Les séries sont corrigées des variations saisonnières et les coefficients de correction de variations saisonnières sont révisés chaque trimestre. D'un trimestre à l'autre, les chiffres des trimestres précédents peuvent être révisés.

Avertissement

L'introduction de la Déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations sont réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi afin de tenir compte de ces changements. Ces modifications sont susceptibles de générer des révisions accrues sur les données.

Les données portent sur l'ensemble de l'économie y compris les nouvelles données portant sur l'agriculture et l'emploi public dans les secteurs non marchands (administration, éducation, santé et action sociale), sur la France métropolitaine.

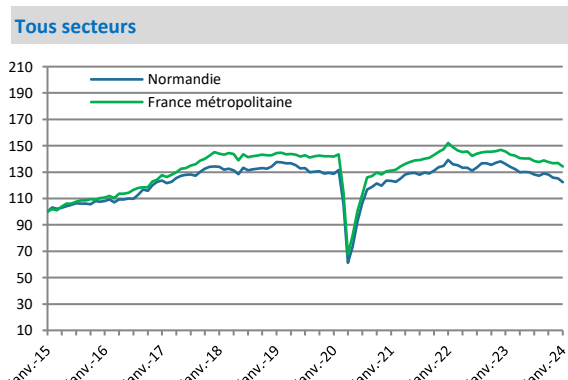
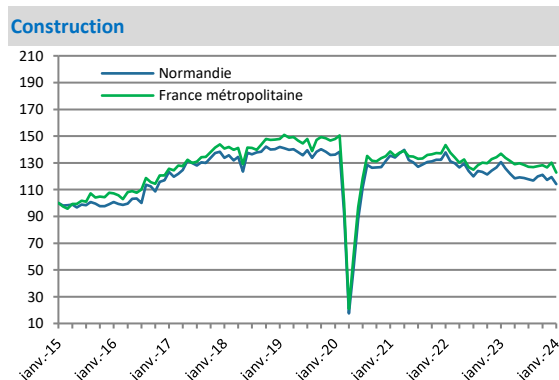
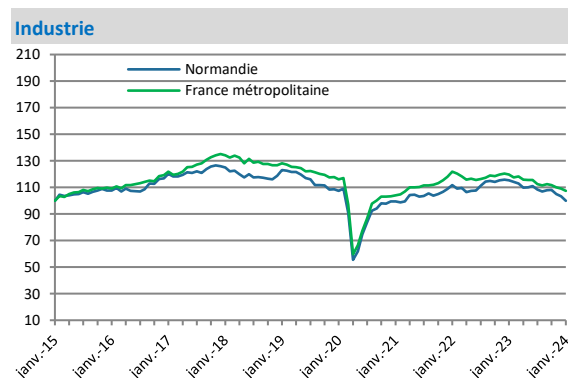
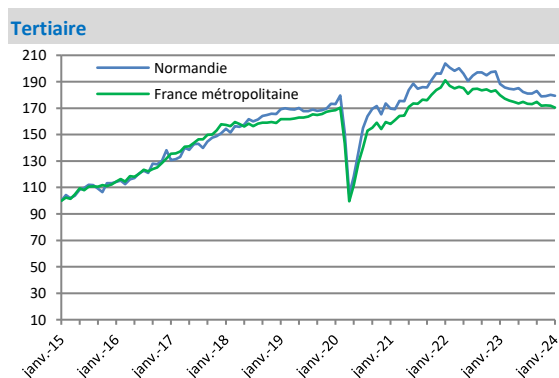
Intérim en équivalent-emplois à temps plein

janvier 2024

Données Corrigées des Variations Saisonnières	CALVADOS	EURE	MANCHE	ORNE	SEINE-MARITIME	NORMANDIE	FRANCE MÉTRO.
Industrie	3 070	3 881	2 861	2 227	6 760	18 799	255 397
évolution sur un mois	-9,9%	-2,9%	-3,7%	-2,5%	+0,3%	-3,1%	-1,4%
évolution sur un an	-23,8%	-8,4%	-11,3%	-15,5%	-10,6%	-13,3%	-10,2%
Construction	1 440	708	1 094	217	3 263	6 723	130 209
évolution sur un mois	-6,9%	-5,5%	-2,8%	-2,0%	-4,0%	-4,5%	-5,7%
évolution sur un an	-14,8%	-22,5%	+5,6%	-25,4%	-13,3%	-12,7%	-10,3%
Tertiaire	3 503	3 083	1 840	893	5 424	14 743	357 424
évolution sur un mois	-0,1%	+1,7%	+0,6%	+3,6%	-2,7%	-0,4%	-1,0%
évolution sur un an	-6,9%	+0,2%	-1,1%	+16,5%	-9,7%	-4,7%	-5,3%
Ensemble des secteurs	8 102	7 696	5 876	3 344	15 481	40 499	746 818
évolution sur un mois	-5,2%	-1,4%	-2,2%	-1,0%	-1,7%	-2,4%	-2,0%
évolution sur un an	-15,3%	-6,9%	-5,2%	-9,6%	-10,9%	-10,2%	-7,9%

Les statistiques sont établies au lieu de l'établissement utilisateur

Source : Dares, traitements DREETS SESE



Données CVS / base 100 en janvier 2014

Source : Dares, traitements DREETS SESE

Source

Depuis mi-2016, la source historique des statistiques d'intérim (les relevés mensuels de mission – RMM – adressés à Pôle emploi par les établissements de travail temporaire) est progressivement substituée par la nouvelle déclaration sociale nominative (DSN). Le taux de substitution se situe, depuis début 2017, à près de 95 %. À partir de cette information mensuelle, la Dares élabore divers indicateurs mensuels, trimestriels et annuels. Ces statistiques intègrent désormais les CDI intérimaires. Les séries des principaux indicateurs figurent sur le site du ministère du Travail.

Les indicateurs sur l'intérim sont ventilés selon le secteur et le département des établissements utilisateurs des intérimaires. La nomenclature utilisée pour la description des secteurs utilisateurs est la Nomenclature agrégée (NA) afférente à la nouvelle Nomenclature d'activités française (NAF rév.2). Les données sont régulièrement révisées en raison de l'actualisation des coefficients de correction des variations

Définition

Équivalent-emplois à temps plein (ETP) :

Rapport du nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires au nombre total de semaines ouvrées. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines pour une année. Cette convention de calcul conduit à sous-estimer légèrement l'équivalent-emplois à temps plein, dans la mesure où une partie des missions ne comptabilise pas les périodes de congés. À l'inverse, cette mesure de l'équivalent-emplois à temps plein ne prend pas en compte le fait que certaines missions peuvent être à temps partiel.

On pourra parler de « volume de travail temporaire » pour désigner l'équivalent-emplois à temps plein. Cet indicateur donne une idée du volume moyen d'intérim sur le mois, et se différencie donc du nombre d'intérimaires qui donne une idée de stock en fin de mois.

Politiques d'aide à l'emploi : l'apprentissage

Campagne 2023-2024

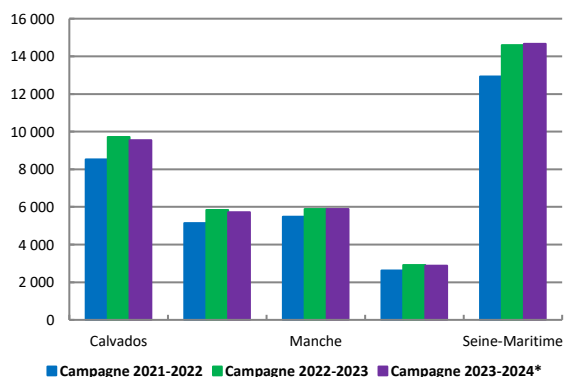
Contrats d'apprentissage en Normandie selon le département de l'employeur

	CALVADOS	EURE	MANCHE	ORNE	SEINE-MARITIME	NORMANDIE	FRANCE METRO.
Campagne 2023 - 2024*							
Secteur privé	9 290	5 551	5 738	2 839	14 275	37 693	779 481
Secteur public	260	159	145	47	392	1 003	24 697
Ensemble	9 550	5 710	5 883	2 886	14 667	38 696	804 178
Campagne 2022 - 2023							
Secteur privé	9 486	5 721	5 757	2 846	14 225	38 035	796 190
Secteur public	225	123	125	66	377	916	23 253
Ensemble	9 711	5 844	5 882	2 912	14 602	38 951	819 443

Sources : Dares, SI Apprentissage - traitements : DREETS SESE
Campagne : juin à mai / * données de juin 2023 à février 2024

Contrats d'apprentissage

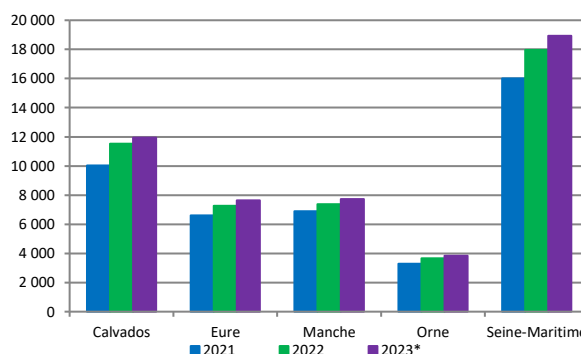
Dans la campagne en cours, la Normandie compte 38 696 contrats, en baisse de 0,7% par rapport à la campagne précédente et en hausse de 11,5 % par rapport à la campagne 2020-2021.



* données de juin à novembre 2023

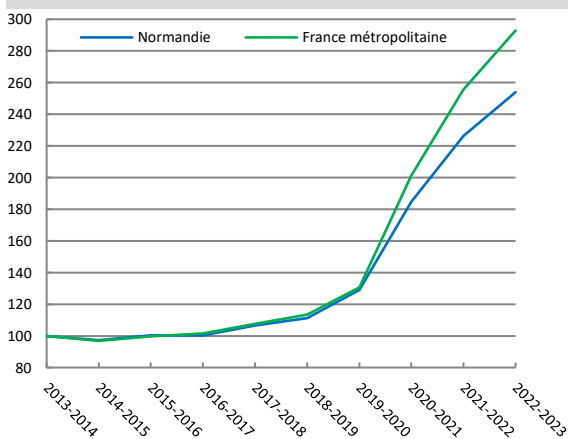
Effectif présent au 31 décembre

Au 31 décembre 2023, la Normandie compte un effectif de 50 050, en hausse de 4,7 % par rapport à l'année précédente et en hausse de 16,8 % par rapport à l'année 2021.



* estimation en attendant les fins de contrats Sources : Dares, SI Apprentissage - traitements SESE

Evolution du nombre d'entrées en contrats d'apprentissage



Sources : Dares, SI Apprentissage - traitements SESE

Définition

Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail conclu entre un employeur et un salarié. Son objectif est de permettre à un jeune de suivre une formation générale, théorique et pratique, en vue d'acquies une qualification professionnelle. L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) et enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

Campagne

Les contrats d'apprentissage sont comptabilisés sur une "campagne" qui commence en juin et se termine en mai de l'année suivante.

Effectif présent

Un effectif correspond au nombre de contrats d'apprentissage qui sont actifs à une date donnée, et donc au nombre d'apprentis / de bénéficiaires de contrats d'apprentissage.

Politiques d'aide à l'emploi

PEC : Parcours Emploi Compétences

Au 20 avril 2024, 545 entrées en Parcours Emploi Compétences en Normandie

Parcours Emploi Compétences Demandes d'aides initiales et renouvellements	Objectif physique indicatif 2024 (hors éducation nationale)	Flux de prescriptions depuis le 01/01/2024	Taux de prescriptions (en %)
Au 20 avril 2024			
Calvados	-	112	-
Eure	-	116	-
Manche	-	52	-
Orne	-	42	-
Seine-Maritime	-	223	-
Normandie	-	545	-
France	-	10 910	-

Source : Système d'Information Décisionnel (SID) - DGEFP
Données hors éducation nationale

Définition

Parcours emploi-compétences

Les contrats unique d'insertion – contrat d'accompagnement dans l'emploi deviennent le support des parcours emploi compétences.

La mise en œuvre des parcours emploi compétences repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement : un emploi permettant de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail.

Les PEC concernent uniquement les contrats de travail dans le secteur non marchand.

Caractéristiques des bénéficiaires des PEC (%)

Période : de janvier à février 2024

	Demandeurs d'emploi longue durée	Travailleurs handicapés	RSA	QPV*	ZRR*	Jeunes (<26 ans)	Seniors (>50 ans)
Calvados	41,0%	17,9%	7,7%	7,7%	16,7%	55,1%	15,4%
Eure	41,8%	14,9%	22,4%	11,9%	11,9%	49,3%	17,9%
Manche	69,0%	37,9%	0,0%	0,0%	37,9%	27,6%	34,5%
Orne	37,5%	21,9%	3,1%	6,3%	59,4%	75,0%	9,4%
Seine-Maritime	47,3%	25,9%	0,0%	16,1%	3,6%	50,0%	25,9%
Normandie	45,6%	22,3%	6,9%	10,7%	17,3%	51,6%	20,8%
France	51,1%	15,1%	23,0%	10,6%	19,0%	30,7%	28,4%

* Quartiers prioritaires de la politique de la ville / Zones de revitalisation rurale

Source : ASP / traitement Système d'Information Décisionnel (SID) - DGEFP ; DREETS Normandie

Données hors éducation nationale

Emploi Francs

Au 13 avril 2024, 201 entrées en Emplois Francs en Normandie

Demandes d'aides initiales et renouvellements	Objectif physique indicatif 2024	Flux de prescriptions depuis le 01/01/2024	Taux de prescriptions (en %)
Au 13 avril 2024			
Calvados	152	37	24,3
Eure	146	30	20,5
Manche	62	17	27,4
Orne	61	9	14,8
Seine-Maritime	467	108	23,1
Normandie	888	201	22,6
France	25 000	6 273	25,1

Source : Système d'Information Décisionnel (SID) - DGEFP

Définition

Emploi Francs

L'objectif des emplois francs est de répondre de manière innovante aux difficultés d'accès à l'emploi que rencontrent certains de nos concitoyens, résidents des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Attaché à la personne et non à la localisation de l'entreprise, ce dispositif vise à promouvoir la mobilité par l'inclusion dans l'emploi durable.

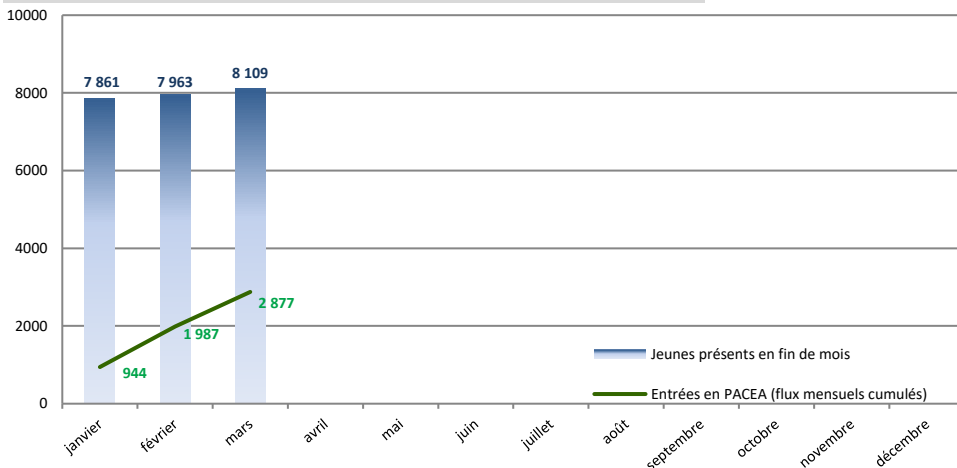
Une aide financière est versée à toute entreprise ou association du territoire national, pour l'embauche en CDI ou en CDD d'au moins 6 mois, d'une personne résidant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV).

Accompagnement des jeunes vers l'emploi

PACEA : Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie

par les missions locales

Stock en fin de mois et entrées cumulées depuis le début de l'année 2024



Source : DGEFP

Définition

PACEA

Le PACEA est le nouveau cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les missions locales depuis le 1er janvier 2017. Il répond à un objectif de lisibilité et de simplification.

Le PACEA est constitué de phases d'accompagnement successives qui peuvent s'enchaîner pour une durée maximale de 24 mois consécutifs.

Contrat Engagement Jeune (CEJ)

par les missions locales et Pôle Emploi

Au 20 avril 2024, 6 776 entrées en CEJ depuis le 1er janvier 2024

	Nombre d'entrées	Tranche d'âge révolu			
		16-17 ans	18-21 ans	22-25 ans	26 ans ou plus
Calvados	1 132	10,9%	56,4%	32,8%	0,0%
Eure	1 029	13,2%	60,4%	26,2%	0,1%
Manche	682	10,1%	57,8%	31,5%	0,6%
Orne	510	12,5%	60,2%	27,3%	0,0%
Seine-Maritime	3 423	11,5%	57,7%	30,6%	0,2%
Normandie	6 776	11,6%	58,1%	30,1%	0,2%
France métropolitaine	97 045	9,3%	58,7%	31,9%	0,1%

Source : POP - SI Missions Locales / SI Pôle emploi

Définition

Le Contrat Engagement Jeune

Le contrat d'engagement jeune (CEJ) permet aux jeunes d'accéder à un emploi grâce à un accompagnement intensif. Ce dispositif mobilise les entreprises pour favoriser les découvertes de métiers, les immersions dans un collectif de travail et la formation en alternance.

Le CEJ s'adresse à tous les jeunes de moins de 26 ans (moins de 30 ans pour les personnes en situation de handicap) qui sont durablement sans emploi, ni formation, souvent par manque de ressources financières, sociales et familiales et qui souhaitent s'engager activement dans un parcours vers l'emploi.

Le dispositif prévoit un programme intensif d'accompagnement de 15 à 20 heures par semaine minimum, avec une mise en activité systématique et régulière du jeune du premier au dernier jour, pendant une période pouvant aller jusqu'à 12 mois (et jusqu'à 18 mois sous conditions).

Chaque jeune sera accompagné par un conseiller de Mission Locale ou de Pôle emploi qui restera son référent tout au long de son parcours, y compris quand le jeune suit un programme extérieur à sa Mission Locale ou à Pôle emploi (ex. : une formation, une école de la deuxième chance, un EPIDE, etc.). Ce référent l'accompagne jusqu'à ce qu'il soit durablement inséré professionnellement.

L'allocation peut atteindre 500 euros par mois pour les jeunes qui en ont besoin, c'est-à-dire des jeunes sans ressources financières, et qui ne sont pas en mesure de suivre un accompagnement tout en subvenant à leurs besoins.

	Part des femmes	Part des TH	Part des jeunes résidents en QPV	Part des jeunes résidents en ZRR
Calvados	48,1%	4,7%	10,0%	14,0%
Eure	46,1%	5,9%	12,6%	4,1%
Manche	41,9%	4,3%	9,1%	24,5%
Orne	43,3%	2,9%	14,9%	42,5%
Seine-Maritime	45,7%	3,6%	21,1%	3,9%
Normandie	45,6%	4,2%	16,3%	10,6%
France métropolitaine	45,9%	3,0%	16,8%	11,7%

Source : POP - SI Missions Locales / SI Pôle emploi

QPV : Quartiers prioritaires de la politique de la ville

ZRR : Zones de revitalisation rurale

TH : Travailleurs handicapés

Insertion par l'activité économique

4e trimestre 2023

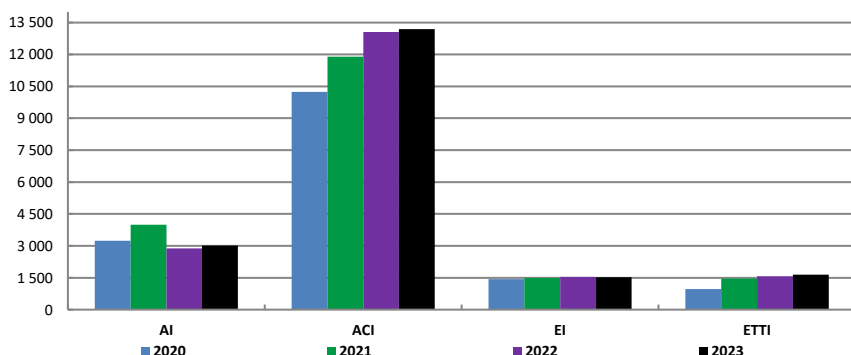
Entrées dans une structure de l'IAE	Types de structures				Ensemble des structures
	AI	ACI	EI	ETTI	
Hommes	285	2 064	256	303	2 908
Moins de 26 ans	125	332	38	115	610
Entre 26 et 49 ans	109	1 187	141	152	1 589
50 ans ou plus	51	545	77	36	709
Femmes	393	1 177	102	71	1 743
Moins de 26 ans	77	157	12	25	271
Entre 26 et 49 ans	231	679	65	36	1 011
50 ans ou plus	85	341	25	10	461
Ensemble	678	3 241	358	374	4 651

Source : Dares, traitements DREETS SESE

Caractéristiques des entrées dans l'IAE (%)	Types de structures				Ensemble des structures
	AI	ACI	EI	ETTI	
Inscrits à Pôle emploi	72,4	90,1	91,1	80,7	86,8
Depuis moins de 6 mois	25,1	23,9	23,7	27,5	24,4
Entre 6 mois et 1 an	9,1	12,2	10,6	17,1	12,0
Entre 1 an et 2 ans	14,3	16,2	19,6	15,5	16,1
Depuis 2 ans ou plus	23,9	37,8	37,2	20,6	34,4
Bénéficiaires du RSA	18,3	53,2	32,7	27,8	44,5
Travailleurs handicapés	7,8	12,3	7,3	2,4	10,5

Source : Dares, traitements DREETS SESE

Entrées dans la structure de l'IAE



Source : Dares, traitements DREETS SESE

Définition

Insertion par l'Activité Economique

L'insertion par l'activité économique (IAE) est un accompagnement dans l'emploi proposé aux personnes les plus éloignées de l'emploi afin de faciliter leur insertion sociale et professionnelle. Il y a quatre types de structures : les associations intermédiaires (AI) qui proposent des services à la personne, les ateliers et chantiers d'insertion (ACI), ils concernent tous secteurs d'activité, les entreprises d'insertion (EI) qui opèrent dans les biens et services marchands et les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI) spécialisées dans les secteurs couverts par le travail temporaire.

Situation du salarié à la sortie indiqué par l'employeur (cumul sur 1 an de janvier 2023 à décembre 2023)

Sorties examinées* (%)	Types de structures				Ensemble des structures
	AI	ACI	EI	ETTI	
Nombre de sorties examinées	2 562	3 118	416	942	7 038
Embauches en CDI	19,0	6,7	12,0	18,7	13,1
Embauches en CDD	26,7	16,0	15,6	33,4	22,2
Entrées en formation ou dans une autre structure IAE	11,3	11,9	10,8	16,0	12,2
Autres sorties positives	2,0	5,5	6,7	4,0	4,1
Ensemble des sorties positives	59,1	40,2	45,2	72,2	51,6
Ruptures pendant la période d'essai	1,2	7,6	9,1	1,1	4,5
Autres sorties négatives	39,7	52,2	45,7	26,8	43,9

Sorties examinées* : sortie dont la situation est renseignée par l'employeur,

cela représente 7 038 sorties sur un total de dernier contrat de 8 389

Source : Dares, traitements DREETS SESE

Prestations de solidarités

Minima sociaux d'insertion et autres prestations sociales

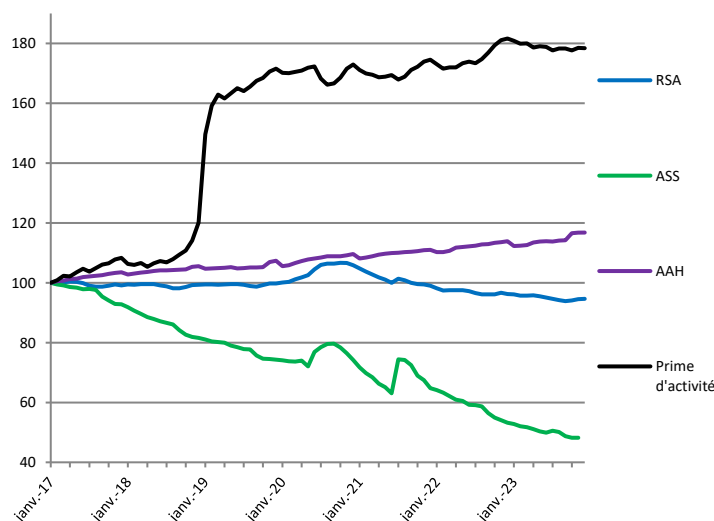
Nombre d'allocataires en novembre 2023 et évolution en glissement annuel

	Revenu de Solidarité Active (RSA)		Allocation de Solidarité Spécifique (ASS)		Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)		Prime d'Activité	
	Nombre	Evolution (%)	Nombre	Evolution (%)	Nombre	Evolution (%)	Nombre	Evolution (%)
Calvados	13 160	- 2,5	2 350	- 8,9	11 540	+ 3,0	53 430	- 1,8
Eure	13 150	- 2,3	1 860	- 12,3	14 220	+ 2,5	39 100	- 2,0
Manche	7 410	- 3,0	1 290	- 15,1	11 270	+ 3,9	31 710	- 2,3
Orne	6 980	+ 1,3	1 010	- 13,7	5 190	+ 2,2	19 840	- 0,8
Seine-Maritime	39 200	- 2,4	4 810	- 9,4	32 110	+ 2,6	95 060	- 0,8
Normandie	79 900	- 2,2	11 320	- 10,9	74 330	+ 2,8	239 140	- 1,4
France	1 850 300	- 2,5	254 000	- 9,0	1 302 900	+ 3,8	4 713 400	- 1,3

Données provisoires (traitements DREES)

Sources : Cnaf, Allstat FR6 et FR2 ; MSA ; Pôle emploi, FNA

Evolution du nombre de bénéficiaires des prestations en Normandie



Données provisoires, 5 derniers mois (traitement DREES)

Sources : Cnaf, Allstat FR6 et FR2 ; MSA ; Pôle emploi, FNA

base 100 en janvier 2017

Définition

Le **revenu de solidarité active (RSA)** s'adresse à toute personne âgée d'au moins 25 ans ou assumant la charge d'au moins un enfant né ou à naître. Le RSA est une allocation différentielle qui complète les ressources du foyer pour qu'elles atteignent le seuil d'un revenu garanti, ou montant forfaitaire, dont le barème varie selon la composition familiale.

L'**allocation de solidarité spécifique (ASS)** est une allocation pour les demandeurs d'emploi ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage et qui justifient d'au moins cinq années d'activité salariée au cours des dix dernières années précédant la rupture de leur contrat de travail. Les allocataires de l'ASS sont les allocataires indemnisés au titre du dernier jour de chaque mois considéré.

L'**allocation aux adultes handicapés (AAH)** s'adresse aux personnes en situation de handicap aux revenus modestes ne pouvant prétendre ni à une pension de retraite, ni à un avantage invalidité, ni à une rente d'accident du travail d'un montant au moins égal à l'AAH.

La **prime d'activité** est un complément de revenus d'activité s'adressant aux travailleurs aux revenus modestes, salariés ou non-salariés. Toute personne majeure non étudiante percevant des revenus issus d'une activité professionnelle peut bénéficier de la prime d'activité sous conditions de ressources. La prime d'activité, sous les mêmes conditions que le RSA, peut être temporairement majorée.

Aides destinées aux étudiants

Aides pour les étudiants en janvier 2024

Aide Spécifique Allocation Ponctuelle (ASAP)		Nombre d'étudiants bénéficiaires	Nombre d'ASAP attribuées	Montant moyen d'une ASAP (en €)
Normandie		270	280	373
France		7 000	9 500	312
Repas à 1€		Nombre d'étudiants bénéficiaires	Nombre de repas servis	Nombre moyen de repas par étudiants
Etudiants boursiers	Normandie	15 340	125 860	8,2
	France	304 100	2 131 900	7,0
Etudiants non boursiers	Normandie	1 630	20 280	12,4
	France	30 100	309 100	10,3

Données provisoires (traitements DREES)

Source : Cnous

Définition

L'**aide spécifique allocation ponctuelle (ASAP)** est une aide financière destinée aux étudiants en formation initiale, boursiers ou non, qui rencontrent momentanément de graves difficultés. L'aide est attribuée par les services sociaux des Centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (Crous) après un travail d'évaluation sociale. Elle peut être cumulée avec une bourse sur critères sociaux.

Le **repas à 1 €**. En réponse à la crise sanitaire et depuis la rentrée universitaire 2020, les Crous proposent aux boursiers sur critères sociaux un repas complet à 1 € dans les restaurants universitaires. Depuis le 25 janvier 2021, tous les étudiants, boursiers ou non, peuvent désormais bénéficier de deux repas par jour au tarif de 1 €.

Mutations économiques

Activité Partielle

	Au 4e trimestre 2023				Au 1er trimestre 2024	
	Heures autorisées		Heures consommées (provisoire)		Heures autorisées (provisoire)	
	Nombre	Evolution sur un trimestre (%)	Nombre	Evolution sur un trimestre (%)	Nombre	Evolution sur un trimestre (%)
Calvados	1 007 146	+ 236,9	42 240	+ 114,9	670 101	- 33,5
Eure	485 682	+ 3,2	117 455	+ 14,4	1 271 834	+ 161,9
Manche	186 944	+ 217,6	16 909	- 12,1	115 735	- 38,1
Orne	1 609 107	+ 254,1	36 829	+ 14,5	1 410 813	- 12,3
Seine-Maritime	1 947 954	- 70,3	80 635	+ 7,6	1 571 881	- 19,3
Normandie	5 236 833	- 30,2	294 069	+ 18,3	5 040 364	- 3,8
France Métro	102 602 800	+ 13,4	5 650 987	+ 21,6	104 631 065	+ 2,0

Source : ASP / DGEFP, traitements Dares / DREETS

Définition

Le dispositif de l'activité partielle (ou chômage partiel) permet aux établissements confrontés à des difficultés temporaires de diminuer ou suspendre leur activité tout en assurant aux salariés une indemnisation pour compenser leur perte de salaire. L'indemnisation, assurée par l'employeur, est partiellement prise en charge par l'État et l'Unédic.

Avertissement

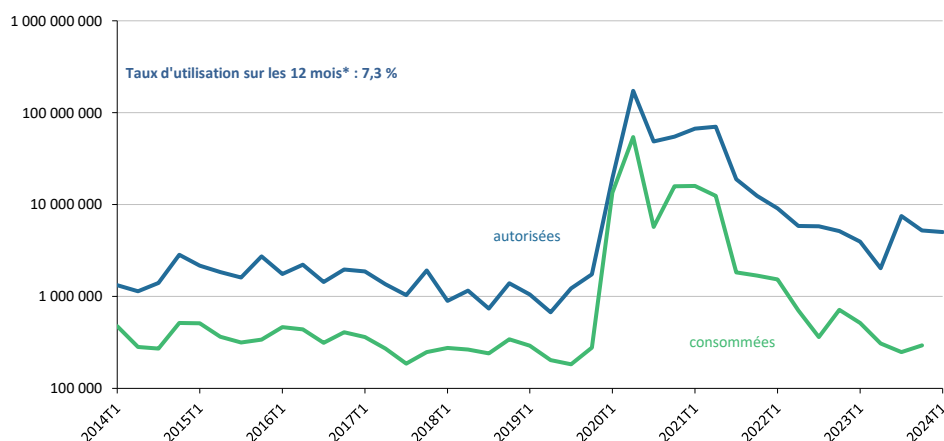
La demande d'autorisation reflète le besoin anticipé d'activité partielle de l'employeur. Ensuite, l'administration valide ou refuse. Les données utilisées ici sont uniquement les demandes validées.

La demande d'indemnisation est mensuel et l'employeur dispose d'un délais de 6 mois. Donc, pour les heures consommées, un recul de minimum 3 mois est nécessaire afin de disposer de données consolidées mais qui restent provisoire.

Taux d'utilisation

Il est calculé comme le rapport entre le nombre d'heures réellement consommées par les établissements et le nombre d'heures autorisées par les DDETS sur les 12 derniers mois.

Normandie : nombre d'heures



échelle logarithmique

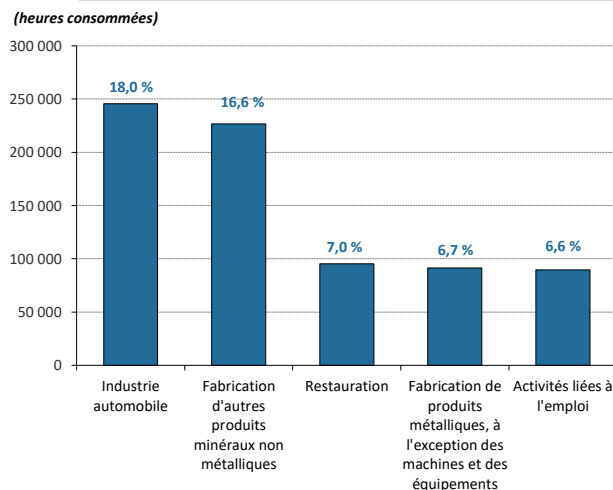
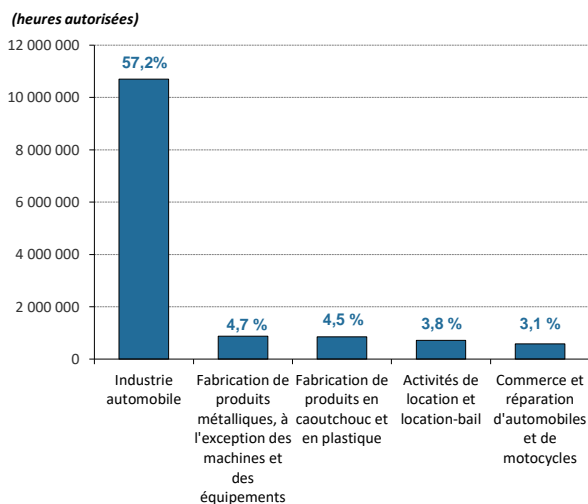
* janvier 2023 à décembre 2023

Source : ASP / DGEFP, traitements Dares / DREETS

Les 5 secteurs ayant demandé le plus d'activité partielle

Données sur 12 mois glissants : janvier 2023 à décembre 2023

Les 5 secteurs ayant consommé le plus d'activité partielle



Source : ASP / DGEFP, traitements Dares / DREETS

Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE)

Le nombre de PSE et leur nombre d'emplois supprimés envisagés sont calculés en cumul depuis le 1er janvier de chaque année.

2023 / 2024	CALVADOS		EURE		MANCHE		ORNE		SEINE-MARITIME		NORMANDIE	
	31 mars 2023	31 mars 2024	31 mars 2023	31 mars 2024	31 mars 2023	31 mars 2024	31 mars 2023	31 mars 2024	31 mars 2023	31 mars 2024	31 mars 2023	31 mars 2024
Nombre de PSE	6	3	5	5	3	3	1	1	5	9	11	12
Nombre d'emplois supprimés envisagés	131	17	100	395	25	8	88	3	107	187	451	610

Note de lecture : la somme des PSE départementaux est supérieure à la somme régionale. Certains PSE impactent plusieurs départements

Source : DDETS(PP) / SI RUPCO

Définition

Toute entreprise d'au moins 50 salariés qui procède au licenciement pour motif économique d'au moins 10 salariés sur 30 jours doit élaborer un Plan de Sauvegarde de l'Emploi.

Le PSE regroupe un ensemble de mesures destinées à limiter le nombre de licenciements, notamment par des mesures de reclassement et il est obligatoirement communiqué aux DDETS.

Le nombre d'emplois supprimés envisagés est celui connu au début de la procédure lors de sa déclaration aux DDETS.



Retrouvez l'ensemble des publications du Service observation Études, Statistiques et Évaluation et l'actualité de la DREETS de Normandie en vous rendant sur <https://normandie.dreets.gouv.fr/>

Directrice de la publication : Michèle LAILLER-BEAULIEU - Rédaction : SESE DREETS de Normandie

Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Normandie

Tél : 02 32 76 16 20 - 14 Avenue Aristide Briand 76108 ROUEN CEDEX 1

Titre clé : Normandie stat's = ISSN 2556-5745

